

L'accompagnement pastoral des couples et des familles. La perspective du ministère paroissial

The Pastoral Accompaniment of Spouses and Families. The Parish's Ministry Perspective

FRANÇOIS-XAVIER AMHERDT 

Université de Fribourg (Suisse), francois-xavier.amherdt@unifr.ch

Résumé : À l'heure où le nombre de mariages sacramentels diminue drastiquement, il convient d'offrir à nouveaux frais la Bonne Nouvelle de l'amour pour toujours. La contribution détaille la perspective de ce ministère auprès des conjoints selon les cinq étapes de toute pastorale sacramentelle : proposer abondamment, accueillir sans réserve, favoriser une progression, célébrer dans la beauté et accompagner le suivi mystagogique.

Mots-clés : *Familiaris consortio*, *Amoris laetitia*, fiancés, couples, mariage, évangélisation

Abstract: At a time when the number of sacramental marriages is drastically decreasing, it is appropriate to offer the Good News of love meant to last a lifetime. The contribution details the perspective of this ministry to married couples according to the five steps of any sacramental ministry: to propose abundantly, to welcome without reserve, to encourage a progression (personal and spiritual growth), to celebrate in beauty, and to accompany the mystagogical follow-up.

Keywords: *Familiaris consortio*, *Amoris laetitia*, engagement, married couples, marriage, evangelization

La célébration du 40^{ème} anniversaire de l'exhortation apostolique de saint Jean-Paul II *Familiaris consortio* offre la possibilité de continuer d'inscrire de manière claire et publique le sacrement de mariage dans le cadre de la mission évangélisatrice de l'Église catholique, en tirant profit des richesses de l'édition du *Rituel* (franco-phonie) du mariage, et bien sûr des impulsions du document *Amoris laetitia* du pape François, publié suite aux deux Synodes sur l'amour dans la famille de 2014 et 2015¹.

À l'heure où dans certaines régions du monde, comme en Europe occidentale, le nombre de demandes de mariages sacramentels diminue drastiquement, il convient plus que jamais d'en faire un lieu privilégié de proposition de la foi, de l'amour et de l'espérance². Il serait erroné et peu évangélique de nous résigner à la « privatisation » du mariage chrétien, à la « sécularisation » de l'engagement matrimonial, perçu comme un acte purement social, avec des démarches uniquement civiles, ou

¹ À propos de la réception pastorale d'AL, voir Join-Lambert – Routhier, *Faire nôtre l'exhortation Amoris laetitia*.

² Conférence des Évêques de France, *Proposer la foi dans la société actuelle*.

à la « laïcisation » du mariage, désormais confié à des célébrants indépendants et « réduit » à des rituels purement profanes³.

Dans cette contribution, je défends la thèse, absolument située dans la ligne de FC, de tout mettre en œuvre pour que la préparation, la célébration et le suivi du mariage se voient effectivement reliés au dynamisme de la foi et de la vie de nos communautés⁴. Dans une perspective éminemment pastorale et paroissiale, mon plan épouse les cinq phases de toute pastorale sacramentelle, telles que déployées par la Commission épiscopale (française) de liturgie⁵ : proposer, accueillir, favoriser une progression, célébrer, assurer un suivi. Les cinq temps se laissent mettre en parallèle des verbes employés dans AL par le souverain pontife argentin à propos des couples en situation de fragilité : accueillir, accompagner, discerner et intégrer⁶.

1. Proposer abondamment le mariage sacramentel

1.1. Des suggestions face aux malaises

Devant les malaises ressentis par les prêtres, les diacres et les agents pastoraux laïcs associés à la pastorale matrimoniale⁷, en présence du décalage entre la grandeur et la beauté du sacrement et les requêtes sociologiques et « traditionnelles » des futurs mariés, sollicitant la solennisation d'une fête peu marquée spirituellement, certains suggèrent d'instaurer une forme de « chemin catéchuménal » vers le mariage, en plusieurs étapes, avec par exemple la valorisation des fiançailles liturgiques telles que les évoque le *Rituel* (143–150). D'autres suggèrent un élargissement plus généralisé de la conduite des célébrations par des ministres non-ordonnés, habilités habituellement par l'évêque pour recevoir les consentements, ainsi que le prévoit le can. 1112 et que cela se pratique dans plusieurs Églises locales⁸.

Avec la baisse de fréquence des demandes concernant les mariages sacramentels, le nombre n'est presque plus un problème pour les ministres ordonnés. Et le catéchuménat matrimonial ne résout pas d'un coup le problème central de l'adéquation entre offre ecclésiale et requête des époux.

3 Cf. François-Xavier Amherdt, « Les nouvelles ritualités du mariage et la célébration religieuse », Journées doctorales en sciences liturgiques, « Les rituels du mariage », Université de Fribourg, 18–21.10.2018.

4 Je développe plus amplement ces réflexions dans l'ouvrage publié avec les deux théologiens réformés Innocent Himbaza et Félix Moser (*Mariage et bénédiction* ; particulièrement dans le chapitre Amherdt « Le mariage », 129–201).

5 Commission Épiscopale de Liturgie, *Pastorale sacramentelle*.

6 François, *Amoris laetitia*, chapitre 8, « Accompanyer, discerner et intégrer la fragilité », n. 291–312.

7 Dans des équipes de préparation, de célébration et de suivi en pastorale familiale.

8 C'est le cas dans les diocèses de Suisse alémanique, comme à Bâle et dans d'autres régions germanophones.

1.2. Une pastorale des commencements

Plus fondamentalement, il s'agit de concevoir toute la pastorale sacramentelle du mariage comme une circonstance favorable, un *kairos* (cf. 2 Co 6,2), afin d'ouvrir un chemin d'évangélisation : non pas seulement en répondant à des sollicitations jugées souvent insuffisantes, mais en offrant aux fiancés une (ré-)initiation à la foi et à la vie chrétienne, en une sorte de néo-catéchuménat, baptismal cette fois-ci.

Une *metanoïa* est nécessaire, chez les responsables pastoraux, une sorte de « conversion du regard » : au lieu de considérer les candidat-e-s au mariage comme des « clients » et de ne repérer en eux que des lacunes par rapport à ce qui serait attendu par l'institution ecclésiale, il conviendrait d'accueillir leur démarche comme un signe de Dieu, et de discerner leurs capacités d'ouverture à un cheminement évangélique, à savoir les « pierres d'attente » dans leur jardin laissant pressentir les traces de pas du Seigneur au sein de leur histoire, même si elles ne sont nommées comme telles.

À l'intérieur de l'expérience humaine de l'amour du couple, l'Esprit Saint est déjà à l'œuvre, la réalité de la tendresse divine est déjà présente, qui demande à être nommée et à être mise en relation avec la Révélation chrétienne. Les futurs conjoints sont « confusément » en attente : il vaut donc la peine de leur soumettre l'interrogation de Jésus aux premiers disciples dans le 4^{ème} évangile : « *Que cherchez-vous ?* » (Jn 1,38).

- Que désirez-vous vraiment à travers votre relation affective ?
- Qu'attendez-vous l'un de l'autre ?
- Est-il possible de pressentir que votre attente soit animée par une autre espérance ?
- Dieu peut-il être reconnu comme celui qui vous précède, qui vous guette aux carrefours de votre route, qui se situe à la source de votre projet, qui vous manifeste sa confiance ?

1.3. Proposer publiquement le sacrement

En amont, notre pastorale est provoquée à prendre des initiatives innovantes⁹ : nous ne pouvons désormais plus nous contenter de recevoir les requêtes spontanées, mais nous sommes invités à prendre les devants pour faire connaître la profondeur et la splendeur du sacrement de mariage :

- par exemple par une lettre à celles et ceux qui pensent à s'unir, déposée sur le site du diocèse et du Service de la pastorale conjugale, publiée dans un fascicule paroissial ou diocésain, distribuée lors de temps forts, de rencontres de jeunes,

⁹ Voir AL, « Annoncer l'évangile de la famille aujourd'hui » (n. 200-204).

- de grands rassemblements, de « Festivals des familles », ou envoyée nommément à des fiancés si nous en connaissons ;
- recourir (et donc créer si besoin) à un outil diocésain / national de présentation du sacrement (capsule vidéo, feuillet, papillon), mis à disposition de toutes celles et tous ceux qui veulent s'en approcher ;
 - de même, élaborer un *blog* ou une feuille de suggestions pour la préparation et l'articulation de la célébration (sur le modèle des fascicules francophones de la revue *Fêtes et Saisons*)¹⁰.

1.4. S'engager dans l'éducation à l'amour

Plus largement, c'est toute la catéchèse familiale, scolaire et paroissiale qui est concernée, et donc les éducateurs adultes, parents, catéchistes, animateurs, enseignants, aumôniers, avec un appel à s'engager dans la richesse multiforme de la formation affective et sexuelle des enfants, des adolescents et des jeunes, en faisant connaître l'éthique chrétienne du corps et de la sexualité et la théologie du mariage et de la famille¹¹.

2. Accueillir : une pédagogie du cheminement

2.1. Une pédagogie du dialogue

Il est donc nécessaire de sortir de la logique monolithique du « tout ou rien », des exigences « à prendre ou à laisser ». La pastorale conjugale est appelée à instaurer une pédagogie du cheminement progressif, puisque l'existence humaine et les notions de couple et de famille s'inscrivent nécessairement dans une dynamique évolutive¹². C'est la loi de l'Alliance du Seigneur des Écritures avec le peuple d'Israël, l'Église et l'humanité. Les fiancés sont des partenaires de dialogue, d'échange et de voyage.

2.2. Des compagnons de route

D'où l'importance du premier contact et de l'appropriation mutuel avec eux. Les acteurs de la pastorale conjugale se présentent comme des compagnons de route, au sens étymologique de *cum-panis*, ceux qui cheminent pour partager le pain, en laissant au

¹⁰ Fascicules *Fêtes et Saisons : Le mariage, parlons-en* (Paris : Cerf 1999) ; et *Notre mariage à l'Église. Selon le nouveau Rituel du mariage* (Paris : Cerf 2005).

¹¹ Notamment à travers, bien sûr, les ouvrages du pape Jean-Paul II : *La théologie du corps* ; et *Homme et femme il les créa*.

¹² Voir le chapitre 4 d'*AL*, « L'amour dans le mariage », n. 89–164, commentant l'hymne à la charité au quotidien d'1 Corinthiens 13.

Christ la possibilité de nous rejoindre tous sur cette voie d'amour, à l'exemple des pèlerins d'Emmaüs (Lc 24,13-35).

Ainsi, évitons de donner à la première rencontre une allure trop administrative, en bombardant les futurs époux de questions. Ces derniers se sentent peut-être méfiants ou inquiets et s'interrogent : « Que pensent de nous ces gens qui nous reçoivent ? Vont-ils nécessairement nous imposer un cadre préétabli ? » Au contraire, conférons à cet accueil un caractère de gratuité et d'hospitalité biblique : l'Église n'est pas une entreprise obnubilée par des résultats immédiates, ni une « douane », lors du passage de laquelle il faut montrer patte blanche, mais une maison ouverte, paternelle et maternelle (cf. EG 47). Ce sont des personnes avec leur histoire de fidélité dans ce qu'elle a d'unique que nous recevons ; elles ont autant à nous apporter que nous pouvons leur donner ; nous vivons avec elles un engendrement mutuel à la charité humaine et divine.

2.3. Un événement décisif

Il vaut alors la peine de souligner l'importance de la décision du mariage sacramentel et la nouveauté de vie en Jésus-Christ qu'il apporte. D'où l'invitation à vivre un cheminement sérieux, étalé dans le temps, de trois à six mois au minimum, une année si possible¹³, avec des paliers comme le renouvellement de la profession de foi, le sacrement de la réconciliation et les fiançailles déjà mentionnées plus haut¹⁴.

3. Favoriser une progression dans la foi chrétienne¹⁵

3.1. Ouvrir au mystère de l'amour de Dieu

Par respect pour les futurs conjoints, il est opportun, dans une troisième phase, de les aider à faire le point sur leur trajectoire, notamment s'ils ont été malmenés par les événements et portent des blessures ; puis de favoriser une éducation en profondeur à la découverte du mystère infini de l'amour divin à qui rien n'est étranger de notre humanité réelle et incarnée. Ainsi, les axes du mariage sacramentel (liberté, fidélité, indissolubilité et fécondité) ne paraîtraient pas comme des exigences extérieures, mais comme des points d'appui intérieurs à l'existence même, et

¹³ Pour ces durées modulables de préparation, voir particulièrement dans l'aire francophone le parcours de la Conférence des Évêques de France, *Promesse d'amour*, qui comprend : un *Carnet de route* pour les fiancés ; un *Guide de l'accompagnateur* ; un double DVD *Parlons mariage* pour les rencontres communautaires ; et un *Livre des époux* pour les couples mariés désireux d'approfondir leur vie conjugale. <https://www.promessedamour.com/>.

¹⁴ Cf. *supra*, 1.1, « Des suggestions face aux malaises ».

¹⁵ Voir le chapitre 6 d'*AL*, « Quelques perspectives pastorales. Guider les fiancés sur le chemin de la préparation au mariage » (n. 205-216).

l'Évangile peut être offert dans des conditions nouvelles, telle une force pour vivre, aimer et donner la vie.

3.2. Une démarche de (ré-)engendrement à la vie et à la foi

S'ils veulent se présenter comme des démarches néo-catéchuménales de (ré-)engendrement à la vie de Dieu et à la foi, les parcours de préparation au mariage peuvent englober les éléments suivants :

1) **Une initiation à la Parole de Dieu**, en osant ouvrir la Bible avec ces (jeunes) femmes et hommes qui, habituellement, ne la connaissent pas, et en leur fournissant une introduction générale ; ensuite travailler à partir des recueils de péricopes scripturaires centrées sur le mystère de l'amour du couple et du mariage, en leur demandant d'en prendre connaissance, en parcourant avec eux l'ensemble des passages et en situant chacun d'entre eux dans l'histoire du salut, en présentant ainsi les figures des Écritures, féminines et masculines, comme des témoins de la vérité et de l'amour ; puis en venir au choix des textes pour la célébration, en vivant un partage à leur sujet et en les priant en *lectio divina* ; enfin inviter les futurs époux à relire les morceaux retenus juste avant / et après la célébration, en une forme de mystagogie domestique.

2) **Un appel à la conversion personnelle** : Il s'agit d'amener les futurs conjoints à faire une relecture de leur aventure personnelle et conjugale à la lumière de la Parole de Dieu et de l'expérience chrétienne, en les invitant à déterminer quelles sont les étapes-clés de l'histoire de leur vie et de leur amour, quels sont les points forts ou sensibles de leur relation ; quels moments de crises et de réconciliation ils ont connus et quel sens le pardon mutuel a pour eux ; quels sont les repères essentiels pour les choix qu'ils ont à faire ou les charges qu'ils ont à assumer ; quelles expériences du combat contre le mal ils ont déjà faites ; comment ils perçoivent leurs responsabilités futures dans la société et dans l'Église ; et comment ils comprennent que l'Église attend d'eux un témoignage de fidélité pour le monde et une solidarité avec les autres.

En général, les fiancés sont en attente et pressentent que la foi chrétienne a des répercussions sur leur manière d'être. D'où l'importance de leur montrer que l'Évangile peut les aider à discerner ce qui construit ou détruit leur union, et à bâtir sur du solide (cf. Mt 7,21-27) face à leurs fragilités. L'accompagnement vise cette consolidation intérieure.

3) **Des propositions concrètes de relations avec la communauté ecclésiale** : Malgré ou à travers la mobilité de beaucoup de jeunes couples, il est opportun de les amener à faire, autant que possible, l'expérience du Corps du Christ, dans sa diversité : par exemple en leur proposant une ou deux eucharisties paroissiales où se célèbrent des jubilés de mariages ; en invitant les couples jubilaires à renouveler leur engagement, dès le premier anniversaire ; en y associant les futurs

conjoints ; et en donnant une bénédiction à tous les couples présents, afin de manifester leur mission au nom du Christ (cf. *Rituel*, 151–157). Il s'agit donc d'inscrire la pastorale du mariage et de la famille au cœur de la pastorale ordinaire et d'offrir des catéchèses et des prédications sur le sens du ministère conféré aux époux.

- 4) **Une initiation à la prière et à la vie sacramentelle** : Il est bon de considérer les fiancés comme des « recommençants » et de déployer pour eux la dynamique de l'initiation chrétienne, en suggérant des actes liturgiques (sacrements ou sacramentaux), comme le renouvellement de la profession de foi, le sacrement de pénitence¹⁶, voire celui de confirmation, si l'un des deux (ou les deux) ne l'ont pas reçu (cf. *Rituel*, 158–164).

Pour introduire les futurs époux au goût de la prière, rien ne vaut le fait de prier avec eux, d'écouter la Parole, de vivre une lecture orante des textes, de prendre des Psaumes, de formuler des intentions de demandes ou d'actions de grâce, d'expérimenter un temps d'oraison, de remettre un livret de prières familiales.

3.3. Offrir des parcours balisés

Une telle préparation exige du temps, afin de prendre en compte les résistances éventuelles, de pouvoir moduler les offres suivant les réponses des couples (sur trois, six, neuf ou douze mois)¹⁷. L'alternance de rencontres séparées individuelles avec des réunions communes proposées par différents organismes comme les Centres régionaux de préparation au mariage, les Services *Mariage – rencontre, Amour et vérité*, etc., s'avère à cet égard bénéfique

Il est nécessaire de constituer des équipes mixtes (laïcs et prêtres, mariés et consacrés) pour cette préparation, et d'encourager la collaboration entre les Services de pastorale familiale, catéchétique, sacramentelle et liturgique. Il convient donc de lutter contre la tendance générale à la privatisation du mariage, en osant inscrire la foi au Christ sauveur sur le terrain de l'expérience humaine de l'amour fidèle et fragile, libre et conditionné, fécond et égoïste, au cœur de notre contexte d'indifférence, malgré – et à travers – nos pauvretés.

3.4. Vérifier les conditions canoniques de validité

Par conséquent, le mariage sacramentel revêt une importance trop considérable pour que nous nous contentions d'un cheminement hâtif ou superficiel. Les pasteurs sont exhortés à tout faire pour éviter de célébrer des liens à la validité douteuse et des unions qui auraient ensuite à être reconnues comme nulles !

¹⁶ Cf. *supra*, 2.3, « Un événement décisif ».

¹⁷ Cf. *supra*, 2.3, « Un événement décisif ».

3.5. Faire face aux difficultés et aux crises

Il est opportun d'aborder durant la préparation la question des crises éventuelles à venir – déjà existantes ou traversées – et d'amener les époux à identifier les personnes-ressources auxquelles ils pourront, le cas échéant, faire appel. Dans ce sens, il faut valoriser le rôle canonique, spirituel et humain des témoins, comme les amis du couple sur lesquels celui-ci peut compter ultérieurement, et présenter les lieux d'accueil ecclésiaux pour couples en difficultés.

4. Célébrer en beauté et en vérité

4.1. Une célébration qui évangélise¹⁸

La célébration constitue l'aboutissement de toute la préparation et le point de départ d'une vie nouvelle : il s'agit d'y manifester non seulement que les époux ont besoin de témoins, mais aussi qu'ils deviennent les témoins de ce qu'ils reçoivent du Seigneur.

Comme ils sont en Jésus-Christ, en vertu de leur sacerdoce baptismal, les ministres du sacrement (cf. *Catéchisme de l'Église catholique*, n. 1623 ; et *CIC*, canon 1057,1), il faut faire en sorte que leur consentement s'entende et se voie, et que la célébration revête une coloration baptismale, à travers l'habit blanc, le cierge du couple, la bénédiction des époux échangeant les alliances avec l'eau du baptême.

De plus, il convient de s'efforcer de relier la célébration à la communauté paroissiale, en proclamant des bans lors de la messe dominicale ; en associant au mariage ceux qui ont pris part à la préparation ; en y déléguant des représentants de la paroisse, qui peuvent dire un mot d'accueil avec le célébrant ; en inscrivant parfois les mariages lors de l'eucharistie paroissiale ; en invitant les époux à participer à des célébrations dominicales, avant comme après le mariage, en tant que lieu privilégié du renouvellement de leur alliance.

4.2. Une célébration personnalisée, belle et digne

Vu les options offertes par le *Rituel*, il vaut vraiment la peine de bâtir une célébration qui tienne compte de leur histoire et de leur situation, et soit conforme à l'esprit de la liturgie ; d'encourager les époux à prévoir un petit feuillet pour favoriser la participation des membres de l'assemblée, avec les textes bibliques, les chants, les prières.

Des prises de parole par les époux ou des proches sont envisageables au début ou à la fin de la liturgie, avec une éventuelle expression des témoins, avant ou après les consentements. Il est indispensable de toujours en vérifier la teneur, comme

¹⁸ SNPLS, *Le sacrement de mariage*.

celle d'éventuels textes poétiques ou de musiques non explicitement religieuses, à réserver pour la finale, comme transition vers le monde extérieur, après en avoir apprécié la compatibilité liturgique.

Pour la musique et les chants, il est nécessaire également d'évaluer le répertoire envisagé par les animateurs-chanteurs ou les instrumentistes conviés par les époux. Les musiques enregistrées ne doivent advenir que comme solution de rechange, pour le cas où aucun musicien ne pourrait être présent. Car rien ne remplace la production *in vivo* des pièces musicales !

4.3. Plutôt avec eucharistie

Il est recommandable de toujours expliquer la belle « convenance » du sacrement du mariage, insérée au sein du « repas de noces » du Christ avec l'Église dont la messe fait mémoire. C'est l'occasion d'une catéchèse sur l'eucharistie et de la proposition aux époux d'une communion sous les deux espèces.

Par contre, il est préférable d'envisager plutôt une célébration sans messe si les époux eux-mêmes et la majorité de l'assemblée présumée semblent très éloignés du mystère de l'eucharistie.

4.4. Mariage et baptême

Il peut arriver que les époux mariés civilement depuis quelque temps et déjà parents requièrent une seule célébration pour leur union sacramentelle et l'accueil de leur enfant par le baptême, notamment si une partie de leurs familles réside à l'étranger et ne pourrait aisément se déplacer deux fois. Même si, en principe, il est conseillé de distinguer les deux démarches sacramentelles, pour le cas où elles seraient conjointes, cela peut offrir la possibilité d'une explication à visée catéchétique du lien entre les sacrements de l'initiation et le mariage.

4.5. Lieux, temps, célébration

Il reste important de privilégier les églises paroissiales et d'en expliquer dès le début des rencontres la symbolique, en tant que lieux de rassemblement de la communauté qui accueille le nouveau couple. De toutes façons, seuls des sanctuaires ou chapelles dans lesquels la messe se vit régulièrement conviennent.

Quant au choix du célébrant, les futurs époux sont invités à choisir un prêtre ou un diacre qui pourra continuer de les accompagner après le mariage, et qui soit en lien avec leur (futur) lieu d'habitation. De toutes façons, un contact avec le curé de la paroisse de leur résidence à venir est requis.

Le samedi (après-midi) est souvent retenu, à cause du repas festif : il convient alors de donner à la célébration une coloration d'anticipation de la dynamique dominicale.

4.6. Pour une coordination

Vu la mobilité des couples, il faut tout faire, à travers les demandes canoniques pour l'obtention de la *delegatio* et de la *licentia assistendi*, pour qu'une coordination soit établie entre les différents partenaires (célébrant, curé du lieu d'habitation actuelle et/ou future, curé de la paroisse de célébration) et que les propositions de préparation soient unifiées au niveau des diocèses, voire du pays.

Le but n'est pas de poser de telles exigences que la préparation se transforme en un « parcours du combattant », avec notamment un trop grand nombre de rencontres souhaitées, mais de manifester le sérieux de l'engagement de l'Église institution pour ce moment fondateur de l'existence.

5. Veiller au suivi mystagogique

5.1. Accompagner dans les premières années de la vie matrimoniale (cf. AL 217-230)

L'occasion est favorable de présenter les mouvements pour les familles, les groupes de foyers (comme les « Équipes Notre-Dame », les « Foyers franciscains ») de diverses sensibilités spirituelles, puis les offres de l'éveil à la foi pour les tout-petits (2-6 ans) et les cercles paroissiaux (Parole, prière, partage, solidarité).

Un accompagnement durant les premières années de la vie conjugale est précieux, comme espace d'approfondissement mystagogique de la grâce du sacrement au sein des réalités concrètes du quotidien, pour aller plus loin dans la vie de foi.

5.2. Baptême des enfants

La pastorale conjugale est à relier à celle de l'initiation, avec des ponts entre la préparation au mariage, la pastorale familiale, la catéchèse des enfants.

En d'autres termes, il s'agit d'inscrire résolument la pastorale du mariage comme une chance de première (seconde) annonce et de (re-)commencement de la foi¹⁹, et comme une occasion de rejoindre une multitude d'adultes en s'ouvrant à leurs apports pour la vie ecclésiale.

Conclusion

Ce que *FC* préconisait déjà, pour la préparation des couples au mariage et le suivi de leur cheminement humain, affectif et spirituel, à travers les épreuves, *AL* l'explicita

¹⁹ Cf. Biemmi – Fossion, *La conversion missionnaire de la catéchèse* ; Biemmi, *La seconde annonce*.

et le renforce encore plus nettement. La Bonne Nouvelle du mariage et de la famille peut continuer de résonner dans notre univers postmoderne si les pasteurs, prêtres, diacres et laïcs s'engagent résolument à la proposer, à accueillir les conjoints, à favoriser la progression de ces derniers, à célébrer avec profondeur, à accompagner les couples dans la durée et à les intégrer dans les communautés ecclésiales. Un beau programme pour l'ensemble de la pastorale paroissiale « normale » !

La bibliographie

- Amherdt, F.-X., « Le mariage, une vocation à vivre l'alliance. Point de vue d'un théologien de la pastorale catholique », *Mariage et bénédiction. Apports bibliques et débats en Église* (dir. I. Himbaza – F. Moser – F.-X. Amherdt ; Patrimoines ; Paris : Cerf 2018) 127–201.
- Biemmi, E. – Fossion, A. (dir.), *La conversion missionnaire de la catéchèse. Proposition de la foi et première annonce. Actes du congrès de l'Équipe Européenne de Catéchèse. Lisbonne, du 28 mai au 2 juin 2008* (Pédagogie catéchétique 24 ; Bruxelles : Lumen Vitae 2009).
- Biemmi, E., *La seconde annonce. La grâce de recommencer* (Pédagogie catéchétique 29 ; Bruxelles : Lumen Vitae 2013).
- Catéchisme de l'Église catholique* (Paris : Mame – Plon 1992).
- Commission Épiscopale de Liturgie, *Pastorale sacramentelle. Points de repères. Commentaires et guide de travail. I. Les sacrements de l'initiation chrétienne et le mariage* (Liturgie 7 ; Paris : Cerf 1996).
- Conférence des Évêques de France, *Proposer la foi dans la société actuelle. III. Lettre aux catholiques de France* (Paris : Cerf 1996).
- Conférence des Évêques de France, *Promesse d'amour* (Paris : Droguet & Ardant – Edifa 2005).
- François, Exhortation apostolique *Evangelii gaudium [La joie de l'Évangile]* (2013) (= EG).
- François, Exhortation apostolique *Amoris laetitia* (2016 ; avec son édition présentée et annotée sous la direction du Service national Famille et Société – Conférence des évêques de France – et de la Faculté de théologie du Centre Sèvres, avec un guide de lecture et des témoignages [Paris – Namur : Fidélité – Lessius 2016]) (= AL).
- Himbaza, I. – Moser, F. – Amherdt, F.-X., *Mariage et bénédiction. Apports bibliques et débats en Église* (Patrimoines ; Paris : Cerf 2018).
- Jean-Paul II, Exhortation apostolique *Familiaris consortio* (1981) (= FC).
- Jean-Paul II, *Homme et femme il les créa. Une spiritualité du corps* (Paris : Cerf 2004).
- Jean-Paul II, *La théologie du corps* (Théologies ; Paris : Cerf 2014).
- Join-Lambert, A. – Routhier, G., *Faire nôtre l'exhortation Amoris laetitia* (Montréal – Paris : Médiaspaul 2021).
- Rituel romain de la célébration du mariage* (Nouvelle édition ; Paris : Desclée – Mame 2006) (= Rituel).
- Service national de la pastorale liturgique et sacramentelle (France), *Le sacrement de mariage. Guide pastoral du nouveau rituel* (Guides Célébrer ; Paris : Cerf 2006).

